

AndréSy

Mag



TEMPS LIBRE
*Mon meilleur
copain,
une comédie
bien ficelée*

ACTUALITÉS

Élections municipales,
mode d'emploi

VIE QUOTIDIENNE

Trophées Berges Saines : AndréSy
sur le devant de la scène

TEMPS LIBRE

Le Cercle d'Aviron du Confluent vous donne
rendez-vous pour une régatte en bord de Seine



ACTUALITÉS

- 06 _ Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé par la Communauté urbaine GPSEO
- 07 _ Monoxyde de carbone (Co) : les gestes qui sauvent !

MIEUX VIVRE

- 08 _ Faites escale à Andrésy...
- 09 _ Roissy Charles-de-Gaulle : la ville d'Andrésy exprime son opposition !

GÉNÉRATION

- 14 _ Une exposition autour des bulles
- 15 _ Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes « comme sur des rails ! »

TEMPS LIBRE

- 16 _ *Mon Meilleur copain*, une comédie bien ficelée sur la scène de l'Espace Julien-Green !
- 17 _ Un concert pour les élèves de l'école de Musique Ivry-Gitlis

PATRIMOINE

- 20 _ La catastrophe de l'ALCLAU

DOSSIER

II _ Beaucoup d'émotion pour la dernière cérémonie des vœux du maire

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR WWW.ANDRÉSY.COM ET   VILLE D'ANDRÉSY

ANDRÉSY MAG N° 198
DÉCEMBRE 2019 & JANVIER 2020
Hugues Ribault DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Isabelle Onillon, Clémence Rouyer,
Stéphane Jacquet
RÉDACTION

Service Communication
RÉALISATION ET CRÉDITS PHOTOS

Claudia Hein
CONCEPTION GRAPHIQUE

société APOS - Tél. 06 08 98 27 65
RÉGIE PUBLICITAIRE

Le Réveil de la Marne
IMPRESSION

DÉPÔT LÉGAL à parution
TIRAGE 6 800 exemplaires

Merci de proposer vos textes ou informations concernant des événements associatifs en écrivant au Service Communication de la Mairie, avant le 10 de chaque mois pour une parution sur le mois suivant.



Merci et au revoir!



Hugues Ribault

Maire d'AndréSy
Conseiller de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise

Le 9 janvier 2020, j'ai eu le plaisir, pour la 19ème et dernière fois, de présenter aux Andrésiens mes vœux et ceux de notre Conseil Municipal. En effet, vous le savez certainement, après avoir été Conseiller Municipal durant 30 années, dont 19 en tant que Maire d'AndréSy (3 mandats), j'ai souhaité mettre un terme à mon engagement d' élu municipal au terme de l'actuel mandat, afin de laisser place à une nouvelle équipe et de pouvoir consacrer davantage de temps à ma vie familiale et à mes loisirs préférés.

Vous vous en doutez, c'est avec beaucoup d'émotion que je verrai bientôt se terminer un long et important chapitre de ma vie, celui de mon engagement public au service d'AndréSy et des Andrésiens et plus largement, de notre territoire et de ses habitants puisque j'ai exercé également des responsabilités départementales en tant que Conseiller Général du Canton d'AndréSy (2001-2011) et des responsabilités intercommunales en tant que Vice-Président de notre ex-Communauté d'Agglomération CA2RS (2005-2015), puis comme Conseiller Communautaire de notre actuelle Communauté

Urbaine GPS&O (2016-2020), sans oublier les différentes instances que j'ai présidé au sein de notre département.

Au terme de 30 années de vie publique passionnante et exigeante, j'espère avoir bien travaillé à votre service et défendu au mieux les intérêts d'AndréSy et de tous les Andrésiens, ainsi que de nos territoires de la Seine Aval et des Yvelines.

«
**Je tiens à vous remercier,
chers amis andrésiens,
de m'avoir donné et
renouvelé si souvent
votre confiance!**
»

Je remercie sincèrement et chaleureusement les équipes d'élus et de fonctionnaires territoriaux qui m'ont accompagné dans mon action au service de notre ville et de mes concitoyens, et je tiens à vous remercier, chers amis andrésiens, de

m'avoir donné et renouvelé si souvent votre confiance!

Pour l'avenir, je souhaite le meilleur à AndréSy et je souhaite à tous les Andrésiens de continuer à bénéficier longtemps du cadre de vie et de la qualité de vie auxquels ils sont tant attachés!

C'est pour cela et parce que j'aime les Andrésiens et AndréSy que je continuerai à y vivre et à vous y rencontrer...

Comme Maire, je vous dis « Au revoir » !

Comme AndréSien, je vous dis « À bientôt » !

Votre Maire, Hugues RIBAULT

Si vous ne recevez pas AndréSy mag

dans votre boîte aux lettres ni les autres supports distribués par la ville d'AndréSy, n'hésitez pas à contacter le service communication par mail (communication@andresy.com) en spécifiant votre adresse

postale afin que ce soit notifié auprès de la société de distribution. N'hésitez pas, non plus, et à suivre toutes les dernières actualités sur www.andresy.com et la page Facebook Ville d'AndréSy.

LE MAIRE
VOUS REÇOIT
SANS RENDEZ-VOUS

Le mardi 3 mars
de 14 h à 17 h
Hôtel de ville

Renseignements:
maire@andresy.com

Contact:
Stéphane Jacquet
Directeur de cabinet
01 39 27 11 07

RENCONTREZ
VOS MAIRES ADJOINTS

Vous avez une question
dans un domaine précis?
Prenez directement rendez-vous
avec votre Maire adjoint!

Denis Faist
délégué au Scolaire, au Périscolaire
et aux Finances
06 18 43 10 94

Alain Mazagol
délégué aux Travaux et Patrimoine,
à l'Embellissement de la ville
et aux Systèmes d'information
06 13 75 54 54

Nicolle Gendron
déléguée à la Famille, à l'Enfance,
aux Solidarités et au Handicap
06 28 29 81 86

Angélique Montéro-Mendez
déléguée à la Vie culturelle et à l'Animation
de la ville, au Tourisme et aux Jumelages
06 27 41 25 37

Guy Briault
délégué à la Sécurité publique
et la Sécurité routière
06 14 41 91 51

Jean-Claude Anne
délégué à l'Urbanisme,
à l'Environnement et aux Transports
06 16 69 25 90

Jean-Pierre Dos Santos
délégué à la Démocratie
de proximité, à la Vie associative
et au Devoir de mémoire
06 64 08 29 14

Catherine Labourey
déléguée à l'Économie locale,
à l'Animation des commerces et services
06 81 80 01 30

Michel Marqué
délégué à la Jeunesse et aux Sports
06 59 11 33 35



16
DÉC

Le Père Noël rencontre les enfants

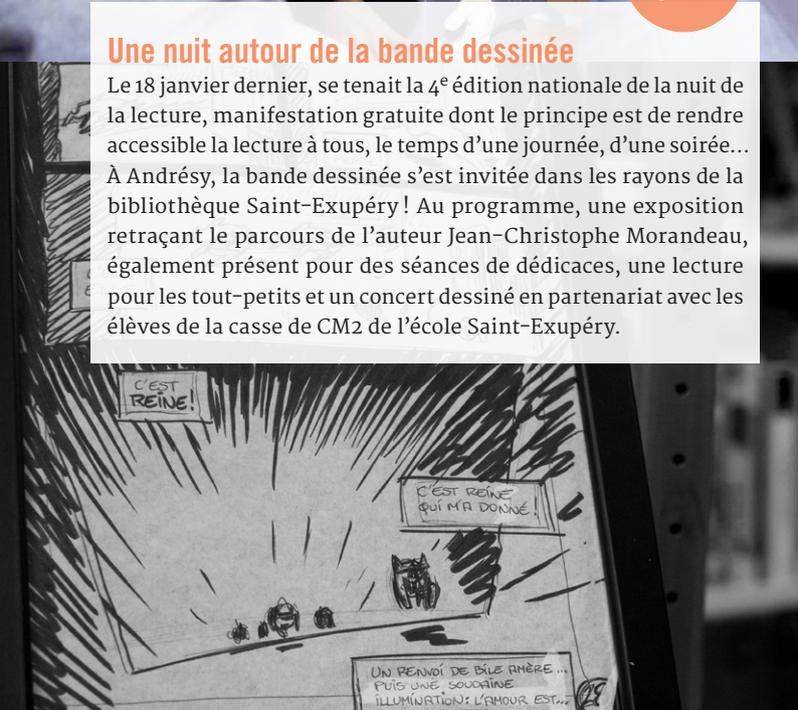
Quelques jours avant sa venue officielle, le Père Noël est passé dans les écoles maternelles de la ville pour rencontrer les élèves et leur apporter quelques cadeaux et des friandises... Durant ce temps d'échange très attendu, les enfants ont chanté et distribué de jolis dessins au père Noël.



18
JAN

Une nuit autour de la bande dessinée

Le 18 janvier dernier, se tenait la 4^e édition nationale de la nuit de la lecture, manifestation gratuite dont le principe est de rendre accessible la lecture à tous, le temps d'une journée, d'une soirée... À Andrésy, la bande dessinée s'est invitée dans les rayons de la bibliothèque Saint-Exupéry ! Au programme, une exposition retraçant le parcours de l'auteur Jean-Christophe Morandeau, également présent pour des séances de dédicaces, une lecture pour les tout-petits et un concert dessiné en partenariat avec les élèves de la classe de CM2 de l'école Saint-Exupéry.



23
JAN

Nos seniors andrésiens, rois et reines de la fête !

Jeudi 23 janvier, le Centre Communal d'Action Sociale organisait la traditionnelle galette des rois avec les seniors de plus de 65 ans à l'Espace Julien-Green. Au programme, les 316 seniors présents ont assisté à un véritable show retraçant les moments forts des années 70 en chanson mis en scène par la troupe Nevada. L'après-midi s'est prolongée par un moment de partage et de gourmandise avec la traditionnelle galette des rois.



PLOMBERIE | CHAUFFAGE | REGULATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

PINHEIRO



Installation Chaudière condensation - Pompe à Chaleur
Climatisation - Adoucisseur
Maintenance Chaudières toutes marques - Dépannage

Tél. : 01 39 19 65 87 • Port. : 06 08 48 20 05

E-mail : psc783@orange.fr

37, av. Carnot - 78700 Conflans-Ste-Honorine

OGER Père & Fils

Entreprise Familiale à votre service depuis 1972



01 39 19 37 69

www.oger-peretfils.com

- Fenêtre
- Porte d'entrée
- Porte Blindée
- Volet
- Store
- Porte de garage
- Portail
- Clôture
- Automatisme
- Velux
- Garde corps
- Pergola
- Marquise

800 M² DE SAVEURS

VOTRE FIDELE
PRIMEUR,
FROMAGER,
BOUCHER.

VINCENT
Responsable
de rayon

ANAÏS
Second
de rayon

RETROUVEZ VOTRE MAGASIN
UNIVERS PRIMEURS À ÉRAGNY

196 rue de l'Ambassadeur - ÉRAGNY

01 34 02 07 43 | www.universprimeurs.com



pour vos idées, visites de magasins, trop plein, trop sale | www.universprimeurs.com
© Ce site internet a été créé par Val'Coop Communication - www.valcoopscommunication.com

Le PLUi approuvé par la Communauté urbaine GPSEO

Lors du conseil communautaire de Grand Paris Seine et Oise en date du 16 janvier dernier, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été approuvé à 108 voix contre 13, et 2 abstentions.

C'est un travail de longue haleine qui a été réalisé entre le 14 avril 2016 et le 16 janvier 2020. Il aura fallu moins de 4 ans à la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise pour boucler son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le plus grand d'Île-de-France. Approuvée par le conseil communautaire ce jeudi 16 janvier (108 pour, 13 contre, 2 abstentions), cette feuille de route définit les axes stratégiques du territoire. Elle traduit deux priorités : l'équilibre entre le développement économique et les exigences de l'écologie ; le fléchage de secteurs à fort enjeu de développement pour des projets structurants comme les 9 quartiers des gares

Éole. Après 4 années de travail d'élaboration en lien avec les communes et la population, les projets de construction ou de rénovation menés dans l'une des 73 communes de Grand Paris Seine & Oise devront désormais s'inscrire dans des règles harmonisées à compter du 1^{er} mars 2020. « C'est le document de référence en matière d'aménagement pour les 10 ans à venir. Le PLUi permet d'identifier sur tout le territoire les zones naturelles et agricoles à préserver, celles où on va pouvoir construire, où on va privilégier le développement du commerce et de l'activité économique en général. Il prévoit aussi comment on va se déplacer, comment on va stationner... » détaille Suzanne Jaunet, vice-présidente déléguée à l'urbanisme.

Le PLUi applicable à partir du 1^{er} mars prochain

Ce dossier phare s'est construit au fil de nombreux échanges avec les communes et avec la population dont le dernier acte a été l'enquête publique en juin et juillet 2019. « Nous avons organisé à Andrésy, une réunion publique le 14 mai dernier, afin de souligner certains points avec lesquels nous n'étions pas d'accord. L'objectif était de protéger Andrésy, et de faire prendre conscience aux Andrésiens, qu'il fallait s'exprimer au travers de cette enquête publique » se rappelle Jean-Claude Anne, maire adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Transports.

Cette enquête publique a suscité 1 800 contributions d'habitants. La commission d'enquête sur le dossier a rendu un avis favorable à l'unanimité. Trois réserves que la communauté urbaine a pu justifier et 27 recommandations prises en considération ont accompagné cet avis favorable. Au total, près de 5 000 requêtes ont toutes fait l'objet d'une réponse. Cette participation citoyenne a permis de faire évoluer le document, dès lors que les demandes étaient motivées par un intérêt général et qu'elles ne remettaient pas en cause les fondements-mêmes du dossier (suppression ou création de projets d'aménagement dans certains quartiers, révision de contours de certaines protections d'espaces verts...). Le PLUi sera en application à partir du 1^{er} mars prochain. Les particuliers ayant un projet de construction ou de modification, les services urbanisme des mairies et des autres institutions, devront se conformer aux nouvelles règles du PLUi à partir de cette date. ●

Découvrez QIOZ, le site et l'appli d'apprentissage des langues gratuits pour tous !

POUR FAIRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE la première région multilingue d'ici à 2022, la Région a lancé en avril 2019 un site permettant d'apprendre gratuitement des langues à partir d'extraits de films, séries TV, clips musicaux... Un service qui se décline aussi en appli mobile depuis ce 4 décembre dernier. Simples et intuitifs, le site et l'application sont accessibles à tous, débutants ou confirmés. Une fois inscrit, on peut se connecter depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Après avoir évalué son niveau dans la langue de son choix, on peut commencer sa progression en choisissant les vidéos correspondant à ses objectifs, ses

centres d'intérêts, ses envies. On accède ensuite à des cours et des exercices de compréhension qui peuvent avoir la forme de jeux. Aucun niveau minimum n'est requis.

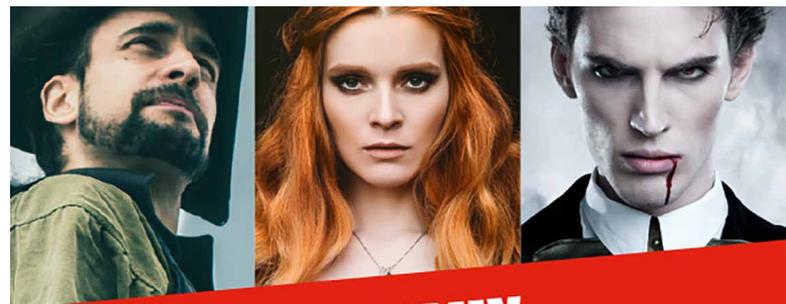
Avec Qioz, objectif multilingue

Disponible pour l'ensemble des Franciliens de plus de 15 ans, QIOZ propose des modules dédiés aux situations de la vie courante ou de la vie professionnelle, des modules grands débutants, et très bientôt des modules spécifiques à certains métiers (hôtellerie, restauration...). Les utilisateurs peuvent également évaluer leurs compétences linguis-

tiques selon les normes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

La Région Île-de-France s'est fixée comme ambition de faire évoluer les compétences linguistiques de la population francilienne pour devenir une « région multilingue » d'ici à 2022. L'em-

ployabilité des Franciliens, l'attractivité du territoire, les Jeux olympiques et paralympiques de 2024... sont autant d'enjeux qui ne peuvent pas s'envisager sans une bonne maîtrise des langues étrangères. Le site QIOZ permet cet apprentissage de façon innovante et sans contrainte. ●



**VOS NOUVEAUX
PROFS DE LANGUES**

15 & 22
MARS MARS

Élections municipales, mode d'emploi

Les Français vont être appelés aux urnes à l'occasion des prochaines élections municipales (15 et 22 mars) pour élire leur maire. Pour ne pas se tromper le jour J ou rencontrer quelques déconvenues, AndréSy mag vous propose de vous rappeler quelques informations pratiques concernant ces élections...

Comment devez-vous voter ? Pour voter, il vous suffit de vous présenter dans votre bureau de vote habituel les dimanches des jours d'élection de 8 heures à 20 heures. Il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où vous vous présentez et de justifier de votre identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire.

Pour justifier de son identité, dans les communes de 3 500 habitants et plus comme AndréSy, il faut impérativement présenter une pièce d'identité : carte nationale d'identité - passeport - carte du combattant de couleur chamois ou tricolore - carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie - carte d'identité de fonctionnaire avec photographie

- carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air - permis de conduire. Tous ces titres doivent être en cours de validité sauf la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être périmés.

Et si jvous n'êtes pas présent le jour du scrutin, comment faire pour voter ?

Vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur le soin de voter pour vous les 15 et 22 mars prochain. Pour cela, rien de plus simple. Vous pouvez faire votre procuration dans un tribunal d'instance, dans un commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie, les plus proches de votre domicile ou de votre lieu de travail. Les documents nécessaires pour établir

la procuration sont : - un titre d'identité - un imprimé fourni et rempli sur place - une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement.

La procuration est demandée par le mandant qui indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'a pas à apporter de justificatif supplémentaire. Le mandataire quant à lui, celui qui doit se rendre au bureau de vote du mandant, doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est pas en revanche nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant.

Et pour celles et ceux qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales ? Il est désormais pos-



sible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription et/ou certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré...).

Pour cela, rendez-vous sur le site service-public.fr à la rubrique « vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » ou bien, auprès du service état-civil de votre mairie. ●

QUELQUES CHIFFRES CLÉS !

11

Nombre de bureaux de vote à AndréSy. Ils seront ouverts de 8 h à 20 h

9850

Nombre d'électeurs inscrits à AndréSy

Monoxyde de carbone (Co): les gestes qui sauvent !

CONNAISSEZ-VOUS LE MONOXYDE de carbone (Co) ? Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Lorsque les températures baissent et que les appareils de chauffage sont plus sollicités, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Avec 455 personnes intoxiquées en 2018, l'Île-de-France est régulièrement la région la plus touchée. Il est important de noter que les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole, etc.) pour la production de

chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas optimales de produire du monoxyde de carbone (CO). Afin de limiter les risques d'intoxication, il convient donc d'adopter quelques gestes simples... Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans vos résidences principales et secondaires. Tous les jours, même quand il fait froid, aérez au moins 10 minutes votre logement. Maintenez vos systèmes de ventilation

en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air. Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant. Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; enfin, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

En cas de premiers symptômes (maux de tête, fatigue, nausées), aérez, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes). ●



Faites escale à Andrésy...

C'est en plein boom depuis quelques années... Le tourisme fluvial est devenu un loisir à part entière et les plaisanciers sont de plus en plus nombreux à prendre le temps de découvrir les villes et villages bordant les fleuves. Grâce à la mise en place du relais nautique Saint-Exupéry, la ville d'Andrésy deviendra une ville où il fait bon s'arrêter quelques jours...

Deuxième fleuve français après la vallée Rhône-Saône pour le tourisme fluvial, doté de trois terminaux de croisières maritimes et plus de 30 haltes et ports fluviaux, la Seine est un axe de découverte idéal des richesses patrimoniales, culturelles et paysagères d'Île-de-France et de Normandie. Aujourd'hui, le tourisme fluvial connaît une croissance importante, tirée notamment par les croisières avec hébergement. Celles-ci font découvrir en une semaine les grands sites touristiques du territoire : les plages du débarquement, la Bouille, Rouen, Château Gaillard, Giverny, la Roche-Guyon, la cité des bateliers à Conflans-Sainte-Honorine, Auvers-sur-Oise, les châteaux de Versailles et de Malmaison, Paris... Le nombre de paquebots avec hébergement sur la Seine est passé de 7 en 2011 à 20 en 2016, tandis que le nombre de passagers a plus que doublé pour dépasser les 80 000 par an.

Parallèlement à ce tourisme fluvial, il existe également une recrudescence du nombre de plaisanciers, qui profitent à leur manière, des plaisirs de la navigation sur la Seine. Face à cet essor, la ville d'Andrésy a

aménagé un nouvel équipement, le relais nautique Saint-Exupéry, qui saura répondre aux besoins des plaisanciers.

Cet équipement vient d'être complété par la création, sous la halle du marché couvert, d'un bloc sanitaire (douche et toilettes) à destination des plaisanciers comme l'explique Alain Mazagol, maire adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville et aux Systèmes d'information : « ce nouvel équipement permet d'accueillir des bateaux légers de plaisance. C'est un réel atout économique et touristique. Aujourd'hui, les plaisanciers ont beaucoup de difficultés à trouver des emplacements de courte durée. Notre relais nautique complète ainsi l'offre déjà existante dans les villes voisines ». À quelques semaines de la saison printanière, la ville d'Andrésy espère accueillir les premiers touristes à l'occasion d'un week-end ou d'une semaine. Avec l'exposition d'art contemporain Sculptures en l'île qui dépasse les 50 000 visiteurs sur quatre mois, avec la présence de l'île Nancy et de son parc naturel Trek'île, avec son centre-ville au charme ancien, les attraits touristiques de la ville ne manquent pas ! ●

Chenilles processionnaires : attention, vigilance !

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin sont observées en Ile-de-France. Ces chenilles, aux poils urticants, vivent en groupe (on parle de chenilles grégaires) dans des nids accrochés aux arbres. Elles forment des processions lorsqu'elles se déplacent après leur éclosion, en particulier celles du pin. En effet, avec l'arrivée du printemps et des températures clémentes, les chenilles quittent leurs cocons situés dans les arbres pour aller s'enterrer dans le sol avant de se transformer en papillons. Cette période, qui peut durer plusieurs jours, est celle où la chenille est un danger à la fois pour les animaux et les humains. Cette chenille est extrêmement urticante. Ses poils, légers et fragiles, contiennent une substance urticante et allergisante, qui peut déclencher des réactions allergiques. « Nous avons déjà trouvé des cocons de chenilles processionnaires dans certains des arbres situés sur le domaine communal, et chez des particuliers » explique Alain Mazagol, maire adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville et aux Systèmes d'information. Et de poursuivre : « il est vivement déconseillé de les manipuler car les atteintes peuvent être cutanées, oculaires ou respiratoires. La seule solution est de couper la branche d'arbre en question avant qu'elles ne sortent ou d'accrocher un piège autour du tronc de l'arbre ». Pour lutter contre ces chenilles, il existe un dispositif naturel, ne faisant appel à aucun pesticide. Un piège équipé d'un sac est fixé autour du tronc des arbres présentant des cocons, ce dernier permet ainsi de collecter les chenilles lors de leur descente des arbres au moment du printemps. Lorsque les chenilles ont été récoltées, il suffit simplement de brûler ces dernières afin d'éviter toute propagation. La chenille processionnaire a tendance à se balader un peu trop facilement, alors n'hésitez pas à inspecter les pins ou chênes de votre jardin ! ●



Roissy Charles-de-Gaulle : la ville d'AndréSy exprime son désaccord !

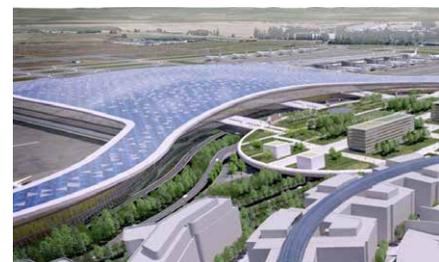
Afin de répondre à la croissance du trafic aérien, le Groupe ADP (Aéroports de Paris) souhaite construire un nouveau terminal au sein de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle.

Mais de nombreuses associations et villes de la Région Île-de-France dénoncent ce projet...

Répondre à la hausse du trafic aérien dans un contexte de concurrence internationale accrue, contribuer au développement économique local, améliorer l'offre de services et l'expérience de l'ensemble des usagers... Tels sont les objectifs du groupe ADP dans le cadre de la construction de ce nouveau terminal situé à Roissy Charles-de-Gaulle. Mais

qui dit projet d'envergure, dit aussi impacts négatifs pour certains. En effet, ce chantier dont les travaux débiteront en 2021 et s'achèveront à l'horizon 2037, soulève bien des questions et des craintes de la part de nombreux franciliens. Une concertation a été mise en place en 2019 par le groupe ADP, sur 7 départements d'Île-de-France dont les Yvelines avec l'organisation d'une réunion

publique à Conflans-Sainte-Honorine. De cette concertation, sont ressorties de nombreuses questions et de nouvelles craintes concernant l'impact écologique que générerait ce nouveau terminal. C'est dans ce contexte, suite à une délibération prise au Conseil municipal du 22 janvier dernier, qu'un courrier a été adressé le 9 janvier dernier, au Président de la République co-signé par 60



maires et présidents d'intercommunalités d'Île-de-France, dont le maire Hugues Ribault, afin de demander l'abandon du projet d'aménagement du Terminal 4 de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. « La forte croissance de ce trafic aérien qui serait générée par nouveau terminal conduirait à une hausse des émissions de CO2 incompatibles avec le projet de neutralité carbone en 2050, affiché par le Président de la République. Nous avons approuvé les arguments avancés contre le projet d'aménagement du Terminal 4 dans ce courrier » expliquait le maire Hugues Ribault. À ce jour, les élus signataires de ce courrier n'ont pas encore de retour concernant leur demande. AndréSy mag vous tiendra informé dans un prochain numéro. ●

« Villes et Villages Fleuris » : AndréSy confirme ses 2 fleurs

LA CÉRÉMONIE des Trophées yvelinois du label de qualité de vie « Villes et villages fleuris » s'est déroulée le 30 janvier dernier à Saint-Cyr l'École en présence des nombreuses villes participantes, dont la ville d'AndréSy qui a gardé ses deux fleurs.

Créé il y a soixante ans, ce label qui a pour objectif de promouvoir le fleurissement et les espaces verts en ville a su évoluer au fil de

temps, avec une politique d'accompagnement des communes dans leur volonté d'embellissement, le développement de l'attractivité touristique, le renforcement du lien social, etc. Véritable poumon vert de l'Île-de-France, le département des Yvelines compte 113 communes engagées auprès du label. Ravie d'en faire partie, « la ville d'AndréSy se doit de rester une ville nature » souligne Alain Mazagol, adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville, et aux systèmes d'information. « Avec l'inauguration de la passe à poissons en 2011, du parc naturel écologique et pédagogique Trek'île en 2017, la création de nombreux espaces verts (Parc de la Côte Verte, parc des Vikings et du Plein Air, etc.) et plus récemment la mise en place du Relais nautique Saint-Exupéry, la ville d'AndréSy offre un cadre de vie de qualité doté d'espaces verts préservés » conclut l'adjoint. ●



Trophées Berges Saines : AndréSy primée pour son action pédagogique



CHAQUE ANNÉE, la ville d'AndréSy organise le nettoyage des Berges Saines en partenariat avec l'association La Seine en partage. Une matinée pendant laquelle les AndréSyens, jeunes et moins jeunes, sont appelés à nettoyer les berges de Seine de leurs détritiques. Et chaque année, les AndréSyens fidèles à ce rendez-vous, sont de plus en plus nombreux avec leurs enfants à y participer ! Et c'est ainsi que la ville d'AndréSy, ville amie des enfants depuis 2016, s'est vue offrir le prix pour la mobilisation des enfants ! « Nous passons dans les écoles et les centres de loisirs la semaine précédant la manifestation dans le but d'inculquer aux jeunes enfants, la

nécessité du tri et le respect de l'environnement » explique Alain Mazagol, maire adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville et aux Systèmes d'information. Et de poursuivre : « c'est toujours un temps d'échange agréable. Les jeunes générations sont touchées par l'environnement et souhaitent faire bouger les choses. C'est important et plus que primordial de mettre en place, un nouveau mode de consommation ».

La prochaine édition du nettoyage des Berges Saines à AndréSy se déroulera pendant la semaine de l'environnement, le samedi 30 mai (sous réserve de modifications). Nous vous y attendons nombreux ! ●

Au claire de la mer, un vent de marée souffle sur le marché

Coquilles Saint-Jacques d'Honfleur,
sole du Guilvinec, raie de Bretagne...
Chaque mercredi et samedi, Au claire de la Mer
vous livre les plus beaux trésors de la mer.
Portrait d'un poissonnier d'exception.



Par ici la recette !

En ce moment, vous vous régalez avec des Saint-Jacques accompagnés d'une fondue de poireaux. En plat principal, compter cinq coquilles Saint Jacques par personne. Rincez-les, essuyez-les et faites-les dorer à feu doux, une dizaine de minutes.

Andrésy Mag vous propose régulièrement de découvrir un commerçant de votre marché. Facilement reconnaissable avec ses bâches emblématiques aux couleurs blanches et bleues, ses poissons bien brillants, ses crustacés Bio et ses coquilles Saint-Jacques bien nacrées, *Au claire de la mer* est bien loin de l'étal tenu par Ordralfabétix, le célèbre poissonnier de la bande dessinée d'Uderzo et Goscinny. Pour Claire et Fred Coutensaux – et leur employé Charlie – la journée débute très tôt. Il faut se lever à 0h30 pour être à 2h à Rungis afin de récupérer la pêche du jour vendue à la criée, avant de se rendre sur le marché pour 5h. Là, les poissons dévoilent leurs belles couleurs et les crustacés, leur fraîcheur.

Pêchés le long des côtes normandes et bretonnes, les poissons et crustacés arrivent dans les assiettes des Andrésiens seulement quelques heures après avoir été pêchés. Ainsi, coquilles Saint-Jacques d'Honfleur, soles du Guilvinec, merlans de Saint-Quay-Portrieux ou encore, raies de Bretagne... sont les stars de la saison. Au-delà de la provenance de sa marchandise, *Au claire de la mer* met également l'accent sur le recours à une pêche durable – quand le prix le permet. « *En plus de favoriser la préservation du fond des mers, la pêche à la ligne offre une durée de conservation plus longue des poissons qui sont vidés directement sur le bateau* » précise Charlie. Sans oublier persil et citron offerts pour chaque achat ! ●

Un nouveau défibrillateur connecté dans la boulangerie Au Plaisir de la Tradition

SAVIEZ-VOUS QU'EN CAS D'ARRÊT DU CŒUR, chaque minute perdue représente 10 % de chance de survie en moins ? Au cours de notre vie, chacun d'entre nous peut être confronté à n'importe quel moment et n'importe où, à un arrêt cardiaque. Sachant qu'il faut en moyenne 12 minutes aux secours pour intervenir en France, les chances de survie restent très faibles (de l'ordre de 5 %).

Afin d'augmenter ce pourcentage, nous pouvons tous agir en mettant en place des gestes simples en attendant l'arrivée des pompiers et du SAMU.

Pour cela, vous l'aurez compris, l'intervention dans les toutes premières minutes est déterminante. C'est pourquoi la ville d'Andrésy s'est dotée de huit défibrillateurs connectés Protection Life installés au sein des équipements sportifs et culturels de la ville (cf. Site Internet www.andresy.com

pour plus de détails). Dernièrement, c'est au tour de la boulangerie *Au plaisir de la tradition* de s'être équipée, comme l'explique la propriétaire Lucie Lemaire : « *l'arrêt cardiaque n'est pas toujours fatal. On peut perdre quelqu'un en quelques minutes mais on peut aussi sauver des vies avec un peu de matériel et quelques gestes* ». En plus de la mise à disposition d'un défibrillateur connecté dont la présence est indiquée par un autocollant, toutes les personnes de la boutique étant en contact avec la clientèle ont été formées aux gestes de premiers secours.

Parallèlement, la boulangerie organise en ce moment une collecte de dons au profit de l'Association de la Charité Maternelle de Paris pour le Centre Cardiologique Infantile des Loges-en-Josas (78). Pour participer, vous pouvez déposer vos dons dans la boîte rouge située sur le comptoir ou bien, vous rendre sur le lien suivant <https://www.leetchi.com/c/en-memoire-d-arnaud>. ●





Beaucoup d'émotion pour
la dernière cérémonie

des **VOEUX**
DU MAIRE

DOSSIER

Beaucoup d'émotion pour la dernière cérémonie

des VŒUX DU MAIRE

Les artistes de la Compagnie des Contraires ont animé magnifiquement la cérémonie des vœux du maire.

Comme le veut la tradition, le maire Hugues Ribault a reçu les Andrésiens à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population qui se tenait le jeudi 9 janvier 2020, à l'Espace Julien-Green. Une cérémonie émouvante pendant laquelle le maire est revenu sur ses trente années de mandature, dont 19 années en tant que maire. Une nouvelle page qui se tourne pour lui, et pour la ville...



La compagnie des Contraires, dans la lumière des projecteurs

Lors de cette cérémonie des vœux, les Andrésiens ont été accueillis en lumière par deux artistes venues du froid sibérien... Montées sur des échasses, elles ont « joué » avec les invités avant leur entrée dans l'Espace Julien-Green. Puis, les invités ont découvert le spectacle majestueux de deux artistes d'acrobatie aérienne... La ville d'AndréSy a remercié la Compagnie des contraires et sa présidente, Neusa Thomasi qui avait concocté ces animations lumineuses pour l'occasion. Le maire Hugues Ribault leur a rendu hommage lors de cette cérémonie, suite à l'incendie qui a ravagé quelques semaines plus tôt, l'école du cirque à Chanteloup-les-Vignes.



C'est avec beaucoup d'émotion et de simplicité que s'est tenue la cérémonie des vœux à la population le jeudi 9 janvier à l'Espace Julien-Green. Après trente années en tant que conseiller municipal, dont 19 années en tant que maire de la ville d'AndréSy, le maire Hugues Ribault a décidé de raccrocher son écharpe tricolore. La cérémonie des vœux a été l'occasion de revenir sur ses mandatures, mais surtout de s'exprimer sur sa ville qu'il aime tant... « Aujourd'hui, si je regarde dans le rétroviseur le passé des trois dernières décennies, sincèrement, je me dis que cela a été pour moi un grand honneur et un grand bonheur ! Et ce soir, je veux partager cet honneur et ce bonheur avec les équipes qui m'ont accompagné et avec toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance et qui m'ont aidé. Servir AndréSy, servir les Andrésiens, je l'ai fait avec cœur, avec passion, avec énergie et avec dévouement, mais aussi, rassurez-vous, avec un réel plaisir ! » confiait le maire aux côtés de son équipe municipale et des nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes.

C'est non sans émotion que l'édile a remercié également et sincèrement son épouse Chantal et leurs enfants sans qui, il n'aurait pu consacrer autant de temps à sa fonction de maire. Et de poursuivre : « aujourd'hui, à quelques encablures du passage de témoin à la prochaine équipe municipale, je me dis que le passé a vraiment été un beau présent et j'espère, pour jouer sur le double sens du mot < présent >, que le temps présent, résultat de l'œuvre du passé, permettra d'ouvrir un très bel avenir pour AndréSy ».



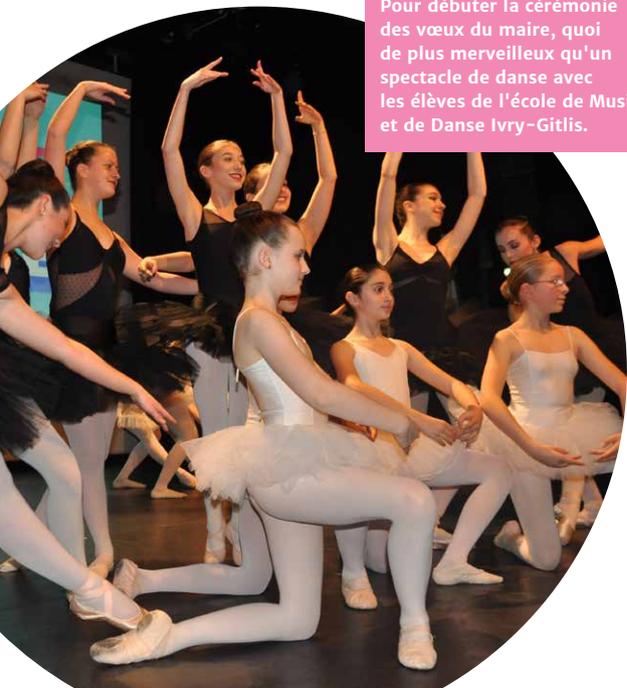
Garder un développement harmonieux et équilibré



Lors de son discours, le maire Hugues Ribault a formulé plusieurs souhaits concernant l'avenir de sa ville qu'il aura tant aimée et tant servie pendant ses nombreuses années de mandature. Parmi les vœux les plus chers, le maire est revenu sur l'importance de garder un développement harmonieux et équilibré en valorisant le patrimoine exceptionnel de la ville et en améliorant sans cesse la qualité de vie des Andrésiens. « Cette vision d'un développement urbain harmonieux et équilibré, nous l'avons préparée, négociée et encadrée par des protections réglementaires renforcées de notre patrimoine historique et environnemental, incluant même depuis 2008, la protection de nos vues remarquables » rappelait le maire Hugues Ribault. Un développement urbain qui n'aurait pu être envisagé et réalisé sans une adaptation des équipements publics, des groupes scolaires, des équipements pour la petite enfance ou encore des équipements sportifs et de loisirs. Le maire a également rappelé, non sans fierté, qu'Andrézy est devenue une ville nature notamment grâce à la création de ses nombreux parcs publics, mais surtout grâce à la mise en valeur de l'île Nancy avec l'ouverture de la passe à poissons et celle du parc naturel Trek'île.

Sans oublier les actions en faveur d'un accès le plus large possible à des formes de culture très variées ou de l'animation de notre ville comme il l'a souligné : « Sculptures en l'île n'est-elle pas devenue l'une des plus importantes expositions d'art contemporain en Île-de-France ? La programmation de la saison culturelle dans l'Espace Julien-Green n'est-elle pas remarquablement attractive pour une ville de notre taille ? Oui < écrire le futur d'Andrézy >, c'est rendre la culture accessible à tous dans notre ville ! ».

Pour débiter la cérémonie des vœux du maire, quoi de plus merveilleux qu'un spectacle de danse avec les élèves de l'école de Musique et de Danse Ivry-Gitlis.



Des remerciements chaleureux

Avant de conclure son discours, le maire Hugues Ribault a tenu une nouvelle fois, à féliciter et remercier sincèrement les personnes qui l'ont entourées pendant toutes ces années. C'est ainsi qu'il a remercié « du fond du cœur » les élus qui l'ont accompagné et qui ont formé une équipe dynamique et solidaire. C'est ainsi qu'il a remercié tous les agents municipaux qui « ont formidablement travaillé à mettre en œuvre, avec succès, les projets de la ville. Ils ne sont pas très nombreux, mais ils sont formidables, motivés et travailleurs, répondant toujours à l'appel ! ». Enfin, ces nombreuses années en tant que maire auront aussi été marquées par le « couple » que forment un maire et son Directeur Général des Services. « Ce soir, avec du recul, je dois dire encore l'immense plaisir et l'immense chance que j'ai eue d'avoir travaillé depuis plus de 16 ans avec, à mes côtés, madame Maryline Raffin, Directrice Générale des Services de la ville d'Andrézy » expliquait le maire avant de lui remettre la médaille de la ville d'Andrézy : « bientôt, vous allez partir à la retraite, mais avant, je tenais à vous adresser publiquement des félicitations et des remerciements particuliers pour votre compétence et pour efficacité ».

Et le maire de conclure la cérémonie : « en 2020, chers Andrésiens, c'est à vous d'écrire votre futur ! ».



Le maire Hugues Ribault aux côtés de la Députée Michèle de Vaucouleurs.



Des agents récompensés lors de la cérémonie des vœux du personnel

Une semaine après la cérémonie des vœux du maire, c'était au tour des agents de la ville d'assister à la traditionnelle soirée des vœux. À cette occasion, le maire Hugues Ribault et la Directrice Générale des Services, Maryline Raffin, mettent sur le devant de la scène, les agents recevant leur médaille du travail. Une belle occasion de retracer le parcours professionnel de chacun dans la bonne humeur !



Une exposition autour des bulles

Le 23 janvier dernier, les élèves de CM2 de la classe de Marianne Parnot de l'école Le Parc se sont rendus à la bibliothèque Saint-Exupéry afin de percer les secrets de création d'une bande-dessinée.

Saviez-vous que le type de livre le plus vendu en 2019, tous secteurs confondus, est une bande dessinée ? Avec 1,573 million d'albums écoulés, le 38^e volume d'Astérix, *La fille de Vercingétorix*, a largement dominé le reste de la production littéraire.

Parallèlement au 47^{ème} Festival International de la bande dessinée d'Angoulême qui s'est tenu du 30 janvier au 2 février dernier, la bibliothèque Saint-Exupéry a mis à l'honneur le 9^{ème} art en proposant une exposition inédite intitulée « *La bulle aux trousses* » ! En effet, véritable star des librairies, la bande dessinée a aussi le vent en poupe dans les 16 500 bibliothèques de France. En 2018, elles ont représenté à elles seules 29 % des 13,5 millions d'emprunts comptabilisés par le ministère de la Culture.

Afin de découvrir les auteurs qui se cachent derrière cet engouement, les élèves de la classe de Cm2 de Marianne Parnot à l'école Le Parc ont pu assister à une visite commentée de quelques-unes des bandes dessinées de Jean-Christophe Morandeau. Le dessinateur à succès du journal de Mickey, auteur de Pif Gadget, *Le chant des Corbeaux* (2012), *Du rififi chez les Clébardes* (récompensé au salon polar Cognac 2006) a exposé trente planches originales retraçant les étapes clés de son parcours et les différents styles d'expressions et de d'illustrations que l'on peut retrouver dans le monde de la bande dessinée. Une exposition qui a permis aux enfants de rêver mais aussi de se rendre compte du nombre d'étapes, de croquis, de retouches et de personnes nécessaires pour confectionner leur album fétiche. ●



LES ENFANTS ONT LA PAROLE !



Lila, 10 ans

« Je lis différents styles de bande dessinée comme *Les Légendaires*, *Boules et Bill* mais aussi des bandes dessinées sans bulles qui possèdent uniquement des images pour mon petit frère. Je ne pensais pas qu'autant de dessins étaient nécessaires rien que pour donner vie à un seul personnage. À chaque geste, un dessin, ça fait beaucoup ! »

Ylann, 10 ans

« Grâce à cette exposition, j'ai pu découvrir toutes les étapes et croquis que nécessitait la réalisation d'une bande dessinée. Par contre, je savais que les dessins et ensuite la colorisation étaient réalisés par des personnes différentes. C'est un vrai travail d'équipe. »

Rentrée scolaire 2020-2021 en petite section : Inscrivez-vous maintenant !

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2017 ? C'est le moment de l'inscrire pour son entrée en première année de maternelle qui aura lieu en septembre

jusqu'au
31
MARS

2020. Pour cela, rendez-vous en ligne sur le site Internet www.andresy.com rubrique « *L'école en pratique* » pour constituer votre dossier et présentez-vous auprès du service

vie scolaire pour finaliser votre dossier. Pour information, vous avez jusqu'au 31 mars 2020 pour le faire. À noter, les parents des enfants nés au premier trimestre 2018 pourront également effectuer une préinscription pour l'année scolaire 2020/2021 en suivant les mêmes modalités d'inscription. ●



Deux dessins confectionnés par les petites mains de l'école Saint-Exupéry

RECEVOIR UN PRÉSENT est toujours appréciable et agréable... Mais quand ce cadeau a été confectionné par des enfants, c'est encore plus vrai ! Le 27 janvier dernier, les élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle Saint-Exupéry étaient fiers de venir à l'Hôtel de ville rencontrer le maire Hugues Ribault, mais pas seulement... Ils ont profité de cette rencontre pour lui offrir deux panneaux dessinés en remerciement de l'attribution complémentaire d'une ATSEM auprès de ces classes. « *La ville d'Andrézy, au vu du nombre d'enfants en maternelle et des classes existantes, a décidé de laisser en place la présence d'une ATSEM afin d'aider les enseignants et les enfants au quotidien* » explique Hugues Ribault. Et de s'adresser aux enfants : « *Je suis réellement touché par vos deux magnifiques dessins. Ils seront rapidement accrochés aux murs* ». ●



Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes « comme sur des rails ! »

Depuis leur élection en date du 16 décembre 2019, les jeunes élus n'ont pas perdu de temps, plusieurs réunions de travail ont déjà été organisées, avec à la clé, de nombreux projets. Reportage.

Lors de la cérémonie d'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes le 16 décembre dernier à l'Espace Julien-Green, le nouveau maire, fraîchement élu, Noé Près-Aubry l'avait déjà annoncé... La nouvelle mandature sera encore plus riche en projets ! Les jeunes élus n'ont pas perdu de temps et se sont réunis rapidement afin de pouvoir travailler. « Ils avaient déjà passé ensemble le week-end précédant la cérémonie officielle d'installation afin de mieux se connaître, mais également de pouvoir élire leur maire le jour J » confie Jean-Pierre Dos San-

tos, maire adjoint délégué à la Démocratie de proximité, à la Vie associative et au Devoir de mémoire. Et de poursuivre : « à l'instar des anciens, les nouveaux élus savent ce qu'ils veulent et sont bien décidés à profiter de ces deux années d'élection pour mener à bien leurs projets ».

Des commissions créées pour mener à bien les projets

Pour réussir dans n'importe quel projet, il faut savoir être organisé. Et c'est ainsi que la nouvelle équipe du CMJ a souhaité mettre en place plusieurs commissions. Ces différents

groupes de travail permettent aux jeunes élus de se concentrer sur des sujets plus précis et de se rencontrer plus souvent. « Depuis leur élection, les jeunes se sont retrouvés à plusieurs reprises soit directement au collège, soit au service AndréSy jeunesse afin de réfléchir aux actions qu'ils souhaiteraient mettre en place sur la ville, en accord avec la municipalité. Ces premiers groupes de travail ont fait éclore différentes propositions de projets toutes plus intéressantes les unes que les autres » poursuit Jean-Pierre Dos Santos.

Notons par exemple, pour la commission solidarité, le souhait de créer un événement autour de la journée de la femme, mais également le souhait de mettre en place des actions avec les restos du Cœur. « Les jeunes de la commission solidarité ont d'ores et déjà pris contact avec le président de l'antenne andrésienne des Restos du cœur, André Miramont, pour participer à une collecte au sein du collège Saint-Exupéry » informe l'élu. Du côté des autres commissions, les jeunes poursuivent le travail amorcé par le précédent CMJ sur la création d'un nouveau skate parc, et sur l'organisation de la prochaine Summer party. Oui, l'année 2020 a commencé sur les chapeaux de roue ! Pourvu que le CMJ tienne la distance à ce rythme-là... ●

Le Conseil Municipal des Jeunes, qu'est-ce que c'est ?

C'est un conseil composé de 20 jeunes motivés (13 filles et 7 garçons) et dont l'objectif est de défendre des projets et des idées, de représenter la jeunesse andrésienne et de s'impliquer dans la vie locale, en tenant compte des attentes collectives et municipales.

L'artiste Tengo John en tournage à Andrésy

LA CÉLÈBRE CÉRÉMONIE des Victoires de la Musique en est la preuve... La jeune génération d'artistes, musiciens, chanteurs se fait une place de plus en plus importante dans le monde artistique ! Et c'est tant mieux. À l'instar des artistes tels qu'Angèle, Clara Luciani, Suzane ou encore Pomme, pour ne citer qu'elles, les jeunes artistes écrivent, composent et interprètent leur propre musique, et se font connaître aujourd'hui grâce notamment aux réseaux, aux sites spécialisés ou encore aux télé-crochets.

Dans cet esprit, la ville d'Andrésy a reçu les 8 et 9 février dernier, le rappeur Tengo John venu tourner le clip de son nouveau morceau Pellicule, extrait de son dernier album Temporada à sortir le 28 février prochain, dans l'église et la Maison du Moussel. Un morceau mélancolique et doux à la fois dont les paroles ont été écrites par l'artiste : « j'écris moi-même les paroles de mes chansons. J'ai toujours apprécié d'écrire, peut-être est-ce dû à mon parcours... ». Après

un baccalauréat littéraire, des études de théâtre et de philosophie, Tengo John est rentré tardivement dans le monde de la musique. « Parallèlement à mes études et mes petits boulots, j'ai commencé à m'investir de plus en plus dans la musique, à faire des concerts un peu plus régulièrement. J'ai signé par la suite chez un label indépendant à l'époque, avant de monter ma propre boîte de production. Aujourd'hui, mes albums sont distribués dans des maisons de distribution » explique le chanteur parisien âgé de 22 ans. En seulement quelques années, Tengo John a réussi son pari, celui de réussir à composer et chanter la musique qu'il aime ! C'est un chanteur bienveillant et fort sympathique que le maire Hugues Ribault a rencontré lors du tournage du clip Pellicule dans l'église Saint-Germain-de-Paris, aux côtés du prêtre de la paroisse, le Père Arnaud Gautier, également présent pour l'occasion. Un artiste aux multiples couleurs et inspirations à découvrir... ●



13
MARS

« Mon meilleur copain », une comédie bien ficelée

Avis aux amateurs de théâtre de boulevard!

La comédie *Mon meilleur copain* sera sur les planches de l'Espace Julien-Green, le vendredi 13 mars prochain. Anthony Marthy, metteur en scène et comédien se confie à AndréSy mag.

AndréSy mag : Avant d'être reprise par votre troupe en 2017, *Mon meilleur copain* a été écrite par Eric Assous en 2011 et jouée par Dany Brillant et Roland Marchisio. Quels sont les changements entre la version de 2011 et celle de 2017 ?

Anthony Marthy : Lorsqu'on a vu la version originale avec Arnaud Cermolacce - alias Bernard, c'est la présence de ce duo qui nous a interpellés. Six ans après, on a eu l'opportunité de remonter cette pièce et l'intérêt en effet était d'y apporter notre signature. La première version a été montée par des personnes d'une cinquantaine d'années tandis que la seconde met en scène des trentenaires actifs. En fonction de la génération à laquelle on appartient, la vision de l'amitié et de l'amour est abordée différemment. Puis, le changement s'effectue au niveau de la mise en scène, avec un rythme un peu plus soutenu et plus vif, l'apport de nouveaux détails visuels, et un décor moderne.

AM : Pour interpréter le duo de Bernard et Philippe, j'imagine qu'il faut bien se connaître... Comment avez-vous rencontré Arnaud Cermolacce, votre binôme ?

Anthony Marthy : En plus d'être mon binôme dans cette pièce, Arnaud est mon associé dans notre société de production. On s'est connu au Cours Florent il y a une quinzaine d'années. À l'époque, j'étais l'assistant du professeur et lui était élève. On s'est tout de suite bien entendu artistiquement. On a commencé par monter une première pièce intitulée

Boeing Boeing de Marc Camoletti. Puis, les spectacles se sont enchaînés et on a fini par monter notre société de production. Être meilleurs amis dans la vie est un vrai avantage pour la complicité sur scène.

AM : Parmi toutes les répliques que comportent le script, en avez-vous une qui fait figure de favorite ?

Anthony Marthy : Ce n'est pas une réplique, mais un mot : « nier ». Il vient du personnage d'Arnaud qui dit que lorsqu'on est pris à la gorge, dans un mensonge, il faut toujours nier. Ne jamais avouer ! C'est la position qu'il tient tout au long de la pièce et lorsque celle-ci se termine, on entend souvent le public répéter « nier, nier, nier... », et ça nous fait vraiment rire !

AM : Vendredi 13 mars, vous serez à AndréSy. Connaissez-vous la ville ou bien, est-ce que se sera votre première fois ?

Anthony Marthy : Je connais AndréSy de nom mais je n'y suis jamais allé personnellement. En revanche, un comédien de la troupe a de la famille dans le coin donc ce n'est pas une ville totalement inconnue. Quoi qu'il en soit, on a hâte de découvrir cette nouvelle étape lors de notre venue, le vendredi 13 mars prochain. ●

RETROUVEZ L'INTERVIEW DANS SON INTÉGRALITÉ SUR
www.espace-juliengreen.andresy.com

22
MARS

Christophe Guida, l'organiste à succès en concert à AndréSy avec les Amis de l'orgue

DANS LE CADRE de la saison culturelle 2019/2020, l'association les Amis de l'orgue accueille le musicien Christophe Guida pour un concert d'orgue inédit au sein de l'Église Saint-Germain-de-Paris.

Pianiste avant de devenir organiste, c'est lors d'un concert d'orgue qu'il découvre et se pas-

sionne pour celui que l'on surnomme « l'instrument roi ». À 11 ans, il obtient alors le premier prix d'orgue et d'improvisation au CNR de Marseille au sein de la classe d'Annick Chevallier. Il se perfectionne ensuite auprès de Marie-Louise Langlais au CNR de Paris et d'Olivier Vernet à l'Académie Rainier III de Monaco. À 22 ans, il

est nommé organiste titulaire de la basilique du Sacré-Cœur de Marseille.

À Paris, il a fait sonner ses improvisations et ses programmes baroque, romantique et contemporain sur les tribunes de Notre-Dame de Paris, la Madeleine, Saint-Germain des Prés, Sainte Clotilde... Amoureux de l'orgue, Christophe Guida s'évertue à faire connaître et « dépoussiérer » cet instrument en mixant avec justesse et originalité les genres musicaux pour résonner là où l'on ne l'attend pas. ●

LA SAISON DES 30 ANS,
EN UN COUP D'ŒIL !

Vendredi
13 mars à 21 h

THÉÂTRE

Mon meilleur ami
Espace Julien-Green - Tarif B

Dimanche
22 mars à 16 h

MUSIQUE CLASSIQUE

**Orgue avec les Amis
de l'Orgue**

Tarif au chapeau
Hors les murs à l'église
Saint-Germain-de-Paris

Samedi
24 avril à 20 h 30

MUSIQUE ACTUELLE

Invité surprise
Espace Julien-Green - Tarif A

Vendredi
15 mai à 21 h

CHANSON FRANÇAISE

**Les grandes
gueules a capella
chantent Henri Salvador**

Espace Julien-Green - Tarif A

Dimanche
17 mai à 16 h

MUSIQUE CLASSIQUE

**Orgue et percussions
avec les Amis de l'Orgue**

Tarif au chapeau
Hors les murs à l'église
Saint-Germain-de-Paris

Vendredi
29 mai à 21 h

SPECTACLE D'ILLUSIONNISME

Gus l'illusionniste
Espace Julien-Green - Tarif B

Printemps des poètes : une édition sur le thème du courage

Pour cette nouvelle édition nationale, le Printemps des poètes a eu le courage de se lancer dans la conquête de la bravoure...

Du 7 au 23 mars prochain, vous aussi, venez vous affronter aux vers, aux histoires, aux poèmes !

C'est le rendez-vous incontournable de ce début d'année, pour les amoureux de la lecture... Le Printemps des poètes va de nouveau investir les lieux de lecture partout en France, avec des temps de découverte, des animations pour petits et grands, et bien d'autres choses encore. À Andrésy, la bibliothèque Saint-Exupéry vous propose quelques dates phares à destination des plus jeunes, des amoureux de la lecture et des néophytes.

Le samedi 7 mars, une nouvelle formule du Millefeuille se tiendra de 10h30 à 12h autour d'un petit-déjeuner littéraire pour partager les dernières lectures de chacun. Le samedi suivant, place à un atelier lecture en présence des parents et de leurs chérubins pour lire des histoires sélectionnées par les bibliothécaires, puis place à un atelier calligraphie. Une animation autour des belles-lettres dessinées par la plume et l'encre à la manière d'autrefois. Écrire un poème ou quelques vers sur le courage ?

La 22^e édition du Printemps des poètes se clôturera par l'heure du conte le mercredi 18 mars en compagnie de Luis le conteur... ●

7 MARS → 23 MARS



22^E ÉDITION
DU PRINTEMPS DES POÈTES
Du 7 au 23 mars – accès libre
– programme à découvrir sur le site
de la ville, www.andresy.com

Dans l'œil de Fabrice Puliero

LA GALERIE DES PASSIONS vous donne rendez-vous pour une exposition autour de photographies signées par Fabrice Puliero. Photographe autodidacte français, Fabrice Puliero est né il y a 47 ans, à une époque où les cartes mémoires n'avaient pas encore remplacé les pellicules photos et où les chambres noires étaient indispensables pour procéder au développement photographique. De cette époque, son père lui a transmis le goût de la composition, de la recherche de la lumière idéale, et de l'instant éphémère. Car Fabrice a débuté la photographie sur le tard, à l'âge de 40 ans. Au début pour immortaliser ces instants précieux passés en famille ou entre amis, puis par la suite

pour saisir des instants rares et inattendus.

Fabrice aime montrer à quel point la réalité peut être riche, drôle, touchante et souvent poétique. Il nous montre à travers ses œuvres qu'il est possible de faire du beau avec du laid, de faire de l'humour avec des sujets graves, et de donner une dimension particulière aux petits événements qui rythment notre vie. Tout est question de moment, de tempo et de cadrage. Il a débuté la photographie par du paysage et de la photo d'architecture. La recherche de l'instant décisif et du moment unique l'ont peu à peu poussé vers la photo de rue, terme générique pour désigner une pratique de la photographie en extérieur dont le sujet principal est l'humain. Les lieux publics sont aujourd'hui son véritable terrain de jeu.

Fabrice Puliero a remporté de nombreux concours photo, et écrit régulièrement des articles dans des magazines spécialisés afin de partager son expérience et sa passion pour cet art. Il a publié, il y a 3 ans, un portfolio dans le magazine « Chasseur d'images » et rédige depuis des dossiers complets sur différents thèmes en lien avec sa pratique photographique. Son premier livre intitulé « L'œil du photographe » est à l'étude et marquera une étape importante dans sa vie de photographe. ●



EXPOSITION « La rue est à nous » – « L'humour dans la rue »
– « Les panoramiques » – jusqu'au 1^{er} mars
Galerie des Passions - Hall de l'Espace Julien-Green
Accès libre du mercredi au dimanche de 10h à 19h
Renseignements au 01 34 01 11 62

Rendez-vous autour de la musique

14
MARS

SE CONFRONTER à un public fait partie de la formation des futurs musiciens de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis... C'est ce que les ensembles musicaux devront réussir ce samedi 14 mars dans la salle Rameau, à l'occasion d'un concert musical proposé par leurs professeurs. Mélange des genres, des styles, des instruments, ce concert est l'occasion de découvrir les jeunes talents en devenir.

Au programme de cette soirée, l'interprétation de musiques contemporaines et plus classiques, à l'image de la chanson « *Donnez-moi* » interprétée par les Frangines, ou le morceau « *Three little pop tunes* » de Dizzy Stratford. Un concert ouvert à tous ! ●

CONCERT DES ENSEMBLES de l'école
de Musique et de Danse Ivry-Gitlis
– Samedi 14 mars à 19h30 – Salle Rameau
(Espace Saint-Exupéry) – Entrée libre sur
réservation au 01 34 01 11 65 ou par mail
à musique-danse@andresy.com

L'eau

en toute
confiance



28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY

Tél. : 01 39 70 20 00

Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr

www.sefo-eau.com

Horaires d'ouverture 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
 - Travaux d'Adduction en Eau Potable
 - Branchement Eau et Assainissement
 - Affermage de Réseau d'Assainissement
 - Prestations de Service, Contrôles de Conformité
 - Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion
- INTERVENTION 24/24H**
pour fuite sur réseau | 30 agents à votre service



4 allée du Carré - Parc des Barbanniers - 92230 GENNEVILLIERS
www.enerchauf.com

- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances techniques et financières.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19

Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02 ☎ 01 41 32 43 23



CHOTEAU

24, rue Anatole France - 78700 Conflans-Ste-Honorine

Permanence funéraire
24h/24 - 7j/7
01 39 19 22 62
www.choteau.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières

DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, L'AGENCE EST TRANSFÉRÉE AU 24, RUE ANATOLE FRANCE.



1^{ER}
MARS

Le Cercle d'Aviron du Confluent vous donne rendez-vous pour une régates

Dimanche 1^{er} mars prochain, le Cercle d'Aviron du Confluent, qui vient de fêter ses 20 ans d'existence, vous donne rendez-vous pour une régates exceptionnelle. Venez nombreux!

A quelques jours du printemps, les berges de Seine s'apprêtent à accueillir le dimanche 1^{er} mars plus de 400 jeunes venus de toute la région pour disputer une compétition officielle inscrite auprès de la ligue régionale d'Ile-de-France et organisée par le Cercle d'Aviron du Confluent. Agés de 11 à 14 ans, les jeunes présents concourront sur un bassin exceptionnel de 4 kms de long, à savoir la Seine! Embarqués dans des yolettes composées de quatre rameurs et un barreur, ils devront réali-

ser le meilleur temps sur une distance de 3000 m. Avec un premier départ à 9h30, cette compétition offrira aux Andrésiens un véritable spectacle visible tout le long des berges du centre-ville jusqu'au quartier de Denouval. Et pour ceux qui souhaiteraient s'exercer au plaisir de la glisse sur l'eau, une initiation est prévue à 15 h 30. ●

Dimanche 1^{er} mars – accès libre – départ des premières courses à 9 h 30 – remise des médailles à 15 h – Tél. 06 82 56 37 42

23
FÉV

Super loto du tennis de table: inscrivez-vous!

COMME CHAQUE ANNÉE, l'association sportive AndréSy-Maurecourt Tennis de table organise son super loto. Ouvert à tous, les seize tirages offrent de nombreux lots à gagner. Parmi eux, on notera un pc portable (15 pouces), un téléviseur (55 pouces) ou encore un voyage d'une semaine pour deux personnes vers une destination ensoleillée! Rendez-vous dimanche 23 février à 14h30 à l'Es-space Julien-Green. Bonne chance à tous! ●

Dimanche 23 février à partir de 14h30
Espace Julien-Green
– 10 euros par personne (2 grilles offerte)
– buvette sur place
– réservation conseillée au 06 60 97 30 22 ou par mail pingloto@gmail.com

01 34 90 02 22



CONFLANS AMBULANCES

VEHICULES CLIMATISES
AMBULANCES
ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS

TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE



TOUTES DISTANCES

Z.A. Les Boutries
4, rue Vermont - CONFLANS-SAINT-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52

COUVREUR PLOMBIER

SANITAIRE - ÉTANCHÉITÉ - RECHERCHE DE FUITES
DÉRATISATION - DÉTECTE LES ANIMAUX NUISIBLES DANS LES GRENIERS

GARANTIE 10 ans DÉCADENNALE

DÉBOUCHAGE ÉCOULEMENT GOUTTIÈRES

CHARPENTE ANTI-MOUSSE

MICHELET Vincent

ENTREPRISE DIPLÔMÉE PAR LES PAGES JAUNES : CONSULTEZ LES AVIS !

Maîtrise de la tradition et des techniques modernes

Tél. 01 30 37 33 87
Mob. 06 20 04 52 53

28, rue du Buisson Moineau
95610 ÉRAGNY-SUR-OISE
entreprise.micheletvincent@gmail.com
SIRET 752 397 497

La catastrophe de l'ALCLAU

Andrésy mag vous propose avec le Club Historique d'Andrésy, de revivre certains événements qui ont marqué l'histoire de notre ville. Ce mois-ci, retour en arrière sur la catastrophe meurtrière de l'Alclau.



4
MARS

« Octave Mirbeau : un triellois célèbre » avec le Club Historique d'Andrésy

Mercredi 4 mars à 20 h 30, le Club Historique d'Andrésy propose une conférence exceptionnelle sur la vie d'Octave Mirbeau qui habita Triel de 1909 à 1917. Il fit construire une maison qui existe encore. Nouvelles, romans, contes, Octave Mirbeau s'est illustré dans plusieurs genres littéraires. Le conférencier Claude Barouh présentera des extraits de contes lus par des Comédiens de la Tour résidant à Triel-sur-Seine. Tenu de produire des contes à la demande des grands quotidiens de son époque, Octave Mirbeau y trouva l'occasion de traiter de sujets, de décors, de personnages qu'il reprendra dans des œuvres plus ambitieuses, notamment des romans...

Hôtel de ville – entrée libre
– renseignements au 01 39 74 91 65

Une catastrophe meurtrière à Andrésy s'est déroulée le 27 avril 1982. La commune qui, à part les événements de la seconde guerre mondiale, n'avait pas connu de catastrophe depuis 1906 (accident ferroviaire : trois morts) est secouée à 12 h 30 par une violente explosion. On dénombre un mort et quatre blessés dont deux enfants. Le souffle de l'explosion a causé de nombreux et graves dégâts, jusqu'à 200 mètres des lieux, sur des bateaux et des pavillons voisins. Que s'est-il donc passé avenue de Fin d'Oise, dans un lieu tranquille, en bord de Seine ?

Retraçons le déroulement des faits tel qu'il ressort des rapports officiels rédigés à l'époque. Une péniche pétrolière, l'ALCLAU venait de décharger à Saint-Ouen une cargaison de 350 tonnes de toluène (également appelé méthylbenzène ou phénylméthane, le toluène est un hydrocarbure aromatique. Il est couramment utilisé en tant que réactif ou solvant, notamment dans le milieu industriel) qu'elle avait chargée au Havre. Sa cargaison débarquée, l'ALCLAU arrive à Andrésy le 26 avril. La péniche s'amarré au ponton-atelier DIESELECT pour une réparation de routine.

Le 27 vers midi, alors que le personnel de l'atelier est parti déjeuner, le patron de la péniche profite de son stationnement pour effectuer seul un travail supplémentaire à l'aide d'un chalumeau oxyacétylénique qu'il a emprunté à l'atelier.

Malheureusement la flamme du chalumeau atteint les réservoirs du bateau qui n'avaient pas été dégazés lors du déchargement. Les gaz de toluène prennent feu entraînant les explosions successives des six citernes de la péniche. Le marinier est projeté dans la Seine et périt des suites de l'explosion. D'importants dégâts sont à déplorer dans le voisinage. Outre les quatre blessés, de nombreuses toitures et vitrines ont été soufflées jusqu'à l'école maternelle et aux commerces proches de l'actuel Franprix. Des débris métalliques ont été projetés sur des bâtiments et dans les jardins.

Une erreur humaine à l'origine de l'accident

Les enquêteurs concluront à l'imprudence du patron de l'ALCLAU qui avait effectué lui-même des travaux sans respecter les normes habituelles de sécurité. L'explosion de l'ALCLAU aura marqué les esprits des Andrésiens de l'époque.

Il est vrai que le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd. Pourtant le vacarme et la brutalité de l'explosion firent craindre le pire à ceux qui avaient entendu le bruit sans en connaître ni les causes ni le lieu.

À la suite de l'accident, les riverains adressèrent aux autorités une pétition demandant la délocalisation du ponton-atelier. Le Service National de la Navigation fut mis en cause. Le Maire, la Députée intervinrent dans le même sens auprès du Préfet. Toutefois, en l'absence de solution alternative praticable, le ponton-atelier resta sur place... et l'on oublia la catastrophe de l'ALCLAU. ●



EN BREF

INSEE

Enquête

<< Trajectoires et origines 2 >>

L'Insee, en partenariat avec l'Ined, réalise en 2019-2020 une enquête statistique et de recherche sur la diversité des populations en France (Trajectoires et Origines 2). Cette enquête est une réédition d'une enquête menée en 2008-2009. Elle vise à étudier les conditions de vie et les trajectoires sociales des personnes résidant en France métropolitaine en fonction de leurs origines et d'autres caractéristiques (sexe, âge, milieu social, quartier, etc.). Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées.

Si vous en faites partie, un enquêteur de l'Insee prendra contact avec vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

SOLIDARITÉ

Campagne de sensibilisation de la Croix-Rouge française

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française

a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever. Pour cette raison, une équipe de la Croix-Rouge française ira à la rencontre des personnes à leur domicile. Cette équipe sera clairement identifiée par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.

Elle interviendra entre 10h et 20h du lundi au vendredi et de 10h à 18h le samedi.

Cette campagne vise à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française.

SOLIDARITÉ

Appel à bénévoles pour l'ASP Yvelines

L'association ASP Yvelines recherche des accompagnants pour assurer présence et écoute auprès des personnes malades dans les hôpitaux, les institutions gériatriques et à domicile. Le bénévole passe environ 4 heures par semaine auprès des malades. Il est sélectionné après deux entretiens individuels, avec deux bénévoles chargés de la sélection puis un psychologue, un séminaire de formation initiale de trois jours, un parrainage de trois mois, sur le terrain, avec des bénévoles expérimentés, finalisé par un séminaire de formation pratique de deux

jours à l'issue duquel le bénévole confirme son contrat moral d'engagement.

Une formation continue lui est assurée tout au long de son bénévolat (exemples : l'écoute, le deuil, besoins spirituels, démenées et confusions, ...). Il participe, en équipe, à un groupe de parole animé par un psychologue, toutes les trois à quatre semaines.

Si vous êtes intéressé et souhaitez donner du sens à votre vie, n'hésitez pas à contacter l'association ASP Yvelines via www.aspyvelines.org.

BON À SAVOIR

Demandez votre carte du combattant !

Toutes les personnes ayant été présentes sous les drapeaux en Algérie de 1962 à 1964 peuvent acquérir la carte du combattant qui donne droit à la retraite du combattant, mais aussi des avantages fiscaux et des réductions sur les transports parisiens.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au président de la section UNC d'AndréSy, Guy Quensièrre au 06 12 40 13 46.



INFOS PRATIQUES

Police secours 17
Pompiers 18 ou 112
Samu 15

Mairie d'AndréSy
01 39 27 11 00

La Poste 36 31

SOS médecins 01 39 58 58 58

Commissariat de Police
de Conflans
(Pharmacie de garde)
01 34 90 47 57

Gendarmerie 01 39 19 79 41

Police municipale 01 39 27 11 50

SNCF 08 36 35 35 35

Préfecture des Yvelines
de Versailles 01 39 49 78 00

Marché couvert
chaque mercredi et samedi matin

Plus d'infos

le guide pratique de la ville d'AndréSy,
www.andresy.com

LE CARNET



Bienvenue à

16 août

- Sumaya Uguzaeva

21 novembre

- Enoa Gérard

22 novembre

- Clément Le Pen

- Elyne Coquelin

24 novembre

- Hanna

Demangeclaude

30 novembre

- Charles Gonlé

6 décembre

- Lucas Lechien

Nomura

7 décembre

- Raphaël Masdevall

15 décembre

- Kélya Goarin

16 décembre

- Isaac Jomand

- Anaya Dupuy

25 décembre

- Cassiopée

- Bruiant Chrysostom

26 décembre

- Mila Rosso Gil

28 décembre

- Lila El Bouhaddioui

30 décembre

- Axel Chauvancy

- Novak Andjelkovic

1^{er} janvier

- Eïden Jalbert



Mariages

21 décembre

- Astou Diouf
et Seydina Diack

28 décembre

- Stéphanie Bonnot
et Stéphane Clergé

11 janvier

- Sonia Zaïmen

- et Mohammed

- Hadjeb

1^{er} février

- Liliana Ramirez

- Equihua

- et Alexis Cattinari



Ils nous ont quittés

6 décembre

- Micheline Salomon
née Demazière

8 décembre

- Charles Bergaglia

18 décembre

- Marie Lefebvre

- née Landes

23 décembre

- Michelle Jolivet

- née Brien

27 décembre

- Paule Hiart

1^{er} janvier

- Christian Peninque

3 janvier

- Eliane Tauban
née Hoyau

4 janvier

- Abdellah Ouanir

9 janvier

- Robert Grandry

9 janvier

- Jacqueline Moy

- née Agnoux

- Jacqueline Luron

- née Denis

12 janvier

- Gérard Cook

13 janvier

- Jacques Laporte

21 janvier

- Jeannine Bréant

- née Arbey

22 janvier

- François Morlon
- Paul Benzouaoui

26 janvier

- Maurice Piques

3 février

- Huguette Jouy

- née Caron

9 février

- Guy Noël

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

ANDRÉSY AU CŒUR DE L'ACTION



Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

Les 15 et 22 mars prochains, vous serez appelés à élire les nouveaux Conseillers municipaux du mandat 2020-2026, qui éliront eux-mêmes le nouveau Maire de notre belle ville d'AndréSy.

Alors que nous approchons du terme de l'actuel mandat, nous tenons à rendre un hommage bien mérité à Hugues Ribault, notre actuel Maire, qui fut élu premier magistrat de notre commune en 2001, puis réélu en 2008 et en 2014, après avoir été Conseiller municipal de 1989 à 2001. Avec les trois équipes d'élus qui l'ont successivement accompagné dans ses fonctions de Maire pendant 19 ans, il aura marqué de son empreinte notre ville et la vie des Andrésiens.

Hugues Ribault a également exercé des responsabilités au niveau de territoires plus larges.

Au niveau départemental, il fut Conseiller Général du Canton d'AndréSy de 2001 à 2011 et a présidé certaines instances départementales comme l'AUDAS (Agence d'Urbanisme de la Seine Aval) ou la Commission Départementale de Présence Postale (CDPPT).

Au niveau intercommunal, il fut Vice-Président de notre ex-Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine (CA2RS) de 2005 à 2015 et est Conseiller Communautaire de notre actuelle Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise depuis 2016.

Nous avons été fiers et heureux de soutenir l'action d'Hugues Ribault lors de l'actuel mandat qui s'achève. Merci Hugues pour votre engagement et votre dévouement au service d'AndréSy et des Andrésiens !

Un nouveau chapitre de l'histoire de notre ville s'ouvrira avec les prochaines élections municipales.

Il sera important pour toutes et tous d'y participer, non seulement parce qu'il s'agit d'un acte citoyen qui fait vivre la démocratie locale, mais aussi parce que c'est à vous, Andrésiens, d'écrire votre avenir !

« AndréSy au Cœur de l'Action »

avec Hugues RIBAUT – Centre et Divers Droite
(Les Républicains-UDI-Indépendants)

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

GRUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE



Alors que le budget de la Ville était jusque-là, voté, chaque année, en Mars, Denis FAIST, adjoint-candidat propose de le voter, cette année en février, juste avant les élections. Coïncidence ? Et miracle, les taxes locales, augmentées de 11,5% par la municipalité en 2017, devraient baisser en 2020, annonce qui sera faite juste avant les élections également. Encore une coïncidence ? La ficelle est un peu grosse, et il conviendrait de ne pas prendre les Andrésiens pour des benêts. D'abord parce que la baisse viendrait seulement compenser la hausse précédente, mais aussi parce que dans le même temps, la ville doit rembourser 11 emprunts (9,5 millions d'€) pour financer ses investissements.

Au-delà de cette manœuvre politicienne pour espérer se faire élire, les orientations budgétaires de la municipalité ressemblent étrangement à celles que nous dénonçons depuis 5 ans : des investissements faramineux (tel que le relais nautique) réalisés au détriment du quotidien des Andrésiens. Et, pendant ce temps, nos voiries ne sont plus entretenues reflétant les relations conflictuelles avec GPSEO et certains de nos bâtiments communaux se dégradent gravement.

Dès 2015, pour compenser la hausse de la fiscalité intercommunale, AndréSy Dynamique demandait la baisse des taxes locales et l'arrêt de projets non prioritaires mais très coûteux comme Trek'île. La réponse de la municipalité fut l'augmentation des taxes de 11,5% et la réduction des services aux Andrésiens comme la fermeture de la crèche familiale. Bref, AndréSy Dynamique dénonce à nouveau des orientations budgétaires sans anticipation (rien n'est prévu pour accompagner l'arrivée de 3 000 futurs habitants supplémentaires, que ce soit en matière d'équipements pour les familles ou pour la jeunesse), sans vision globale du développement de la ville, camouflées derrière une baisse des taxes locales qui relève de l'opportunisme électoraliste plus que d'une saine gestion durable. Il est vraiment temps de reprendre notre avenir en main !

AndréSy Dynamique avec Virginie Muneret, Franck Martz, Marie-Françoise Perroto, Emmanuelle Menin et Christian Taillebois. Facebook/andresydynamique / email. andresydynamique@gmail.com/ www.andresy-dynamique.fr. Le 28/01/2020

ANDRÉSY ÉNERGIES RENOUVELÉES



En cette période de campagne électorale, nous souhaitons bien distinguer notre travail d'élus de celui de la liste que nous présenterons en mars prochain. Il est dommage que la droite minoritaire incarnée par Mme Muneret n'ait pas les mêmes considérations éthiques, ayant utilisé sa dernière tribune pour annoncer ses dates de réunions publiques de campagne. Nous avons une pensée pour les 2 autres candidats de cette même droite qui, eux, n'ont pas pu s'exprimer dans ce journal.

En matière d'urbanisation, plusieurs candidats font de fausses promesses dont celle de stopper les projets immobiliers engagés et de réduire le nombre de logements.

Concernant M. FERRETI qui ne connaît pas les dossiers, il se trompe, de bonne foi probablement.

Pour Mme MUNERET, il en va tout autrement. Elle a été maire-adjointe à l'urbanisme entre 2001 et 2014 auprès de M. RIBAUT et sait très bien qu'AndréSy a une obligation de construction, notamment de logements sociaux. D'où la mise en veille foncière, de zones comme la gare d'AndréSy ou la zone des Sablons/Casino il y a de nombreuses années.

Lors du dernier CM, elle a déclaré s'opposer à la densification de la ville. Souhaite-t-elle plutôt un étalement urbain ? Entend-t-elle ressortir des cartons son funeste projet d'urbanisation des coteaux Les Belvédères (800 logements) qu'elle soutenait en 2010 lorsqu'elle était en charge de l'urbanisme ?

En gestionnaires responsables, nous ne vous dirons pas ce que vous voulez entendre mais ce qui est vrai. Mais nous nous engageons à réellement co-construire les projets avec vous et imposer aux aménageurs un cahier des charges rigoureux. Ces projets doivent être pensés ensemble, harmonisés et ne doivent pas défigurer l'identité de notre ville. Ils doivent aussi s'inscrire dans une logique de « ville durable » et d'éco-quartiers.

Nous formons le vœu que 2020 soit l'année du renouvellement pour AndréSy. Faisons ensemble le choix d'une ville durable, c'est-à-dire responsable, innovante, solidaire et engagée !

Laurence Alavi – Annie Minarik – Michel Près – Lionel Wastl
www.andresy-energies-renouvelees.com

FÉVRIER



CHAQUE
DIMANCHE

SPORT gratuit CHAQUE DIMANCHE

La petite foulée

► chaque dimanche à 10h ► départ du parc des Cardinettes ► 01 39 74 66 04
La petite foulée vous propose de vous retrouver chaque dimanche à 10h au parc des Cardinettes pour une session de running gratuite et ouverte à tous. (La participation des coureurs se fait sous leur entière responsabilité).



jusqu'au
1^{ER}
MARS

GALERIE DES PASSIONS gratuit
JUSQU'AU 1^{ER} MARS

L'invité du mois: Fabrice Puliero

► galerie des passions ► hall de l'Espace Julien-Green ► Du mercredi au dimanche et jours fériés de 10h à 19h ► 01 34 01 11 62
Une exposition autour de l'univers photographique de l'artiste Fabrice Puliero.



22 ET 23
FÉV
FÉV

INSOLITE SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 FÉVRIER

Pipa Sol: du masque à la marionnette!

► 10h - 17h ► Chalet de Denouval ► 149, rue du Général-Leclerc ► Tout public à partir de 14 ans (8 participants maximum) ► Tarifs: 80 € (cotisation) + 15 € (adhésion) règlements séparés ► inscriptions au 07 82 23 76 62 ou par mail à rp@cyam.fr
Cet atelier permettra de revoir certaines bases du théâtre physique, avec un point particulier sur la technique du masque et du clown.



23
FÉV

RENDEZ-VOUS DIMANCHE 23 FÉVRIER

Super loto

► Espace Julien-Green à 14h30
► tarifs: 10 euros (deux grilles offertes)
► 06 60 97 30 22
L'association sportive AndréSy-Maurecourt Tennis de table organise un super loto avec des gros lots à la clé, à remporter.



26
FÉV

JEUNE PUBLIC gratuit MERCREDI 26 FÉVRIER

Heure du conte

► 15h ► bibliothèque Saint-Exupéry
► renseignements au 01 34 01 11 60
Le conteur raconte pour les petits et les grands « Des princesses et des princes ».



MARS

1^{ER}
MARS

COMPÉTITION D'AVIRON gratuit
DIMANCHE 1^{ER} MARS

La régates du confluent

► accès libre de 9h30 à 18h ► quais de Seine ► Renseignements au 06 82 56 37 42 ou par mail à eric.sa193@free.fr
Le Club d'Aviron du Confluent organise le 1^{er} mars prochain, une compétition officielle de la ligue régionale Île-de-France Aviron. Une journée pendant laquelle le public pourra admirer les différentes courses qui se dérouleront sur une distance de 3000 m, avec des embarcations de type yolettes composées de 4 rameurs et un barreur.
Une initiation à l'aviron terminera cette journée en beauté!



4 → 29
MARS → MARS

GALERIE DES PASSIONS gratuit
DU 4 AU 29 MARS

L'invité du mois: Lucie Apere et Agnès Ratgras

► Galerie des passions ► Hall de l'Espace Julien-Green ► Du mercredi au dimanche et jours fériés de 10h à 19h ► 01 34 01 11 62
La Galerie des passions vous donne rendez-vous pour une nouvelle exposition autour de la peinture et des pastels. Lucie Apere et Agnès Ratgras, toutes deux élèves à l'atelier d'art municipal depuis de nombreuses années, vous font partager leur univers artistique sur divers thèmes variés.



4
MARS

CONFÉRENCE entrée libre MERCREDI 4 MARS

Octave Mirbeau: un triellois célèbre

► 20h30 ► Hôtel de ville
► renseignements au 01 39 74 91 65
Le Club Historique d'AndréSy organise une conférence sur la vie d'Octave Mirbeau, triellois de 1909 à 1917 où il fit construire une maison qui existe encore. Nouvelles, romans, contes, Octave Mirbeau s'est illustré dans plusieurs genres littéraires. Le conférencier Claude Barouh présentera des extraits de contes lus par des Comédiens de la Tour résidant à Triel-sur-Seine...



7
MARS

PRINTEMPS DES POÈTES gratuit
SAMEDI 7 MARS

Millefeuille: le petit-déjeuner littéraire du samedi matin

► de 10h30 à 12h ► bibliothèque Saint-Exupéry ► 01 34 01 11 60
Retrouvez toute l'équipe du Millefeuille autour d'un petit-déjeuner pour partager vos dernières lectures.

OR
18
CARATS
750 millièmes



le manège à
bijoux
E.Leclerc

CONFLANS-SAINTE-HONORINE



38 €

pendentif bois,
or jaune 0,32 g

Saint-Valentin

DU 29 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2020

nos bijoux en un seul clic

www.lemanegeabijoux.com